



CONSULTATION SECTORIELLE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA LUTTE
CONTRE LA DESERTIFICATION
NIAMEY, PALAIS DE CONGRES DU 17 AU 18 NOVEMBRE 2005

DECLARATION DU PNUD

- 2 Excellence Monsieur le Monsieur le Ministre d'Etat,
- 2 Excellence Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'UNCCD ;
- 2 Mesdames, Messieurs,

En ma qualité du Représentant Résident du PNUD, je souscris entièrement aux objectifs de la Consultation Sectorielle sur l'Environnement et la Lutte Contre la Désertification . Le PNUD s'engage ainsi, conformément à son mandat, à soutenir le Gouvernement du Niger dans la mise en œuvre du Plan d'Actions à Moyen terme qui vient d'être examiné et enrichi d'amendements pertinents. Les interventions du PNUD seront, bien entendu, placées sous le leadership effectif du Gouvernement, en étroite collaboration avec les autres partenaires au développement, pour une plus grande synergie et une cohérence renforcée ainsi que pour un meilleur impact desdites interventions sur le terrain.

Réaffirmant l'engagement du PNUD à soutenir la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'amélioration de l'Efficacité de l'Aide au Développement à travers le processus d'Harmonisation et d'Alignement,

Nous tenons à exprimer notre appréciation de l'approche programme qui sous tend le PAMT. Nous en sommes d'autant plus satisfaits que le PNUD est de ceux qui, depuis de nombreuses années, préconisent et militent pour l'approche programme dans la formulation et la mise en œuvre des actions de développement.

Nos interventions pour une enveloppe globale d'environ 20 millions de dollars, provenant essentiellement des ressources régulières du PNUD Niger et du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) peuvent être inscrites dans le cadre du PAMT.

Cependant, il y aurait lieu d'examiner avec le Gouvernement, au regard des conclusions et recommandations de la présente Conférence, s'il faut procéder à une réorientation de certains de ces Projets et Programmes en cours pour qu'ils cadrent davantage avec les priorités nationales telles que définies dans le Plan d'Actions à Moyen Terme. Dans cet

exercice de réorientation, nous devons aussi intégrer les leçons apprises lors de la crise alimentaire de 2005 dont les causes profondes sont d'ordre structurel et en grande partie liées à l'état de l'environnement.

C'est du reste dans ce cadre que nous voudrions, en accord avec le Gouvernement et comme souligné au cours de la conférence, mettre l'accent sur le renforcement des capacités nationales et la mise au point d'outils appropriés en vue d'une meilleure intégration de la dimension réduction des risques de catastrophes dans les Politiques et Programmes de Développement ; ceci sur la base d'un diagnostic rigoureux sur les causes profondes des crises alimentaires récurrentes que connaît le Niger et les autres pays sahéliens. Cet appui s'articule avec le sous programme n°5.

Dans le même ordre d'idées, le PNUD s'engage, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Actions à moyen terme, à aider le Gouvernement à mettre sur pied, en partenariat avec le Secrétariat Exécutif de l'UNCCD, le FIDA, la Banque mondiale et le DAES, le dossier relatif à un vaste programme de lutte contre la dégradation des terres (sous programme n° 2) ainsi qu'un autre dossier dans le domaine des énergies renouvelables (sous programme n°3), et à contribuer à mobiliser les fonds nécessaires à leurs financements.

Avant de terminer son intervention, le PNUD souhaiterait formuler quelques recommandations sur certains points devraient augmenter les chances de succès dans l'exécution des actions identifiées dans le Plan d'Actions à Moyen terme. Il s'agit de :

- La nécessité d'accompagner le Gouvernement dans l'adaptation du cadre institutionnel afin qu'il soit à la mesure des défis du PAMT (sous programme n°7) ;
- La nécessité de poursuivre le processus d'intégration de la dimension environnementale dans la comptabilité nationale (sous programme n°7) ;

- La nécessité de renforcer, d'une manière générale, les actions d'information-sensibilisation- communication (IEC) environnementales (sous programme n° 1) ;
- La nécessité d'approfondir les réflexions sur le dispositif de suivi-évaluation du PAMT et ses composantes, d'une part en capitalisant sur les résultats des travaux sur les systèmes de suivi-évaluation de la SRP, de la SDR et du PNEDD et d'autre part, en recherchant la cohérence avec les indicateurs de suivi des progrès vers l'atteinte de l'Objectifs du Millénaire pour le Développement, particulièrement l'objectif N°7 relatif à la préservation de l'environnement (sous programme°7);
- La nécessité de procéder à la capitalisation des acquis en matière de Gestion Intégrée des Ressources en Eau et d'environnement, afin de mettre en place un dispositif de suivi dynamique des réalisations dans le secteur, au moyen de l'outil Système d'Information Géographique (SIG) (en relation avec le sous programme n°7).

Le PNUD est donc prêt à accompagner le Gouvernement dans ces domaines. Nous pourrions déjà, d'un commun accord, prévoir les ressources y afférentes dans le cadre de la prochaine révision du programme de Pays qui doit intervenir dans les tout prochains jours.

En tant que Coordonnateur du Système onusien au Niger, je rappelle que le programme du PNUD est coordonné avec ceux de l'ensemble des Agences onusiennes qui opèrent dans le cadre commun de coopération UNDAF 2004 – 2007 (Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement) dont la composante relative à

l'environnement et à l'eau se chiffre à environ 57 millions de dollars des Etats Unis sur un total qui avoisine les 500 millions de dollars. L'UNDAF sera redéfini et approuvé pour la période 2008 – 2011 au courant de l'année 2006. Nous espérons que le montant disponible pour l'UNDAF pour cette période sera du même niveau, sinon plus.

Dans ce cadre, je souligne que l'UNDAF inclut aussi la programmation du FIDA et de la Banque mondiale qui sont actuellement en cours.

Par rapport au soutien du PAMT, nous sommes optimiste. Mais cet optimisme ne deviendra réalité que si un cadre participatif de suivi efficace et une feuille de route sont en place et si les engagements des partenaires sont confirmés. De la part du PNUD, Monsieur le Ministre d'Etat, chers partenaires, vous pouvez compter sur notre plein appui à vos efforts.

Je vous remercie pour votre aimable attention.